

ELEMENTS RELATIFS A LA REPRISE DU PERSONNEL

En application de l'article 7 de la Convention collective nationale des entreprises de propreté et services associées du 26 juillet 2011

LOT N° 1

Documents versés au règlement de consultation :

MA Besançon

SPIP Besançon 25 et Pôle Formation Besançon 25

SPIP Montbéliard 25

MA Montbéliard 25

SPIP Haute Saône Vesoul 70

SPIP Haute Saône Lure 70

SPIP Territoire de Belfort 90

MA Belfort

MA Vesoul, non concerné. Prestations réalisées en interne jusqu'à ce jour.

Éléments relatifs à la reprise du personnel

En application de l'article 7 de la Convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés du 26 juillet 2011 qui impose, sous certaines conditions l'obligation de reprise des personnels en place au nouveau prestataire, les données suivantes sont à réclamer au prestataire en place afin de les joindre au dossier de consultation des entreprises (DCE) :

Qualification	Ancienneté	Coefficient salarial	Taux horaire	Type de contrat	Heures mensuelles	Rémunération brute mensuelle	Autres éléments nécessaires à l'appréciation de la masse salariale (prime panier...)
ASC-A	22/09/2016	/	12,43	CDI	31,42h	406,17 €	/
ASC-A	01/08/2022	/	12,43	CDI	31,42h	390,55 €	/

du 02/12/26

SETRA NETTOYAGE
 16, Rue du Vallon
 25480 ECOLE VALENTIN
 contact@setra-group.fr
 Tel: 03 81 47 94 70 - Fax: 03 81 47 94 74
 Siret: 343 884 128 00038 - APE 8121 Z

Éléments relatifs à la reprise du personnel

En application de l'article 7 de la Convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés du 26 juillet 2011 qui impose, sous certaines conditions l'obligation de reprise des personnels en place au nouveau prestataire, les données suivantes sont à réclamer au prestataire en place afin de les joindre au dossier de consultation des entreprises (DCE) :

Qualification	Ancienneté	Coefficient salarial	Taux horaire	Type de contrat	Heures mensuelles	Rémunération brute mensuelle	Autres éléments nécessaires à l'appréciation de la masse salariale (prime panier...)
ASC	3 ans	ASCA	12,43	CDI	52H00	646,36	Prime Transport

A Besancon

Le 20/01/2026

PP
SARL AGENA 8N
8 rue de Chaudanne 25000 Besancon
contact@agena-nettoyage.fr
Siren: 934 542 440

Éléments relatifs à la reprise du personnel

En application de l'article 7 de la Convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés du 26 juillet 2011 qui impose, sous certaines conditions l'obligation de reprise des personnels en place au nouveau prestataire, les données suivantes sont à réclamer au prestataire en place afin de les joindre au dossier de consultation des entreprises (DCE) :

Qualification	Ancienneté	Coefficient salarial	Taux horaire	Type de contrat	Heures mensuelles	Rémunération brute mensuelle	Autres éléments nécessaires à l'appréciation de la masse salariale (prime panier...)
	09/09/2024		12.57	CDDI (contrat à durée déterminé d'insertion)	43h33	544.66	NEANT

21101126


 atelier et chantier d'insertion
 43 rue Villedieu - BP58 - 25701 VALENTIGNEY cedex
 Tél: 03 81 37 10 08 - Fax 03 81 34 40 48

Éléments relatifs à la reprise du personnel

En application de l'article 7 de la Convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés du 26 juillet 2011 qui impose, sous certaines conditions l'obligation de reprise des personnels en place au nouveau prestataire, les données suivantes sont à réclamer au prestataire en place afin de les joindre au dossier de consultation des entreprises (DCE) :

Qualification	Ancienneté	Coefficient salarial	Taux horaire	Type de contrat	Heures mensuelles	Rémunération brute mensuelle	Autres éléments nécessaires à l'appréciation de la masse salariale (prime panier...)
AQS1	01/01/2020		12,56	CDI	52h	653.12 €	Prime tenue 2.91 € Prime ancienneté 44.87€ Prime Transport 12.33€



D. ROEMER

ATAKIAN Propreté
8, rue de l'Industrie
68260 KINGERSHEIM
Tél : 03 89 57 15 14
N° Siret : 399 506 641 00386

Éléments relatifs à la reprise du personnel

En application de l'article 7 de la Convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés du 26 juillet 2011 qui impose, sous certaines conditions l'obligation de reprise des personnels en place au nouveau prestataire, les données suivantes sont à réclamer au prestataire en place afin de les joindre au dossier de consultation des entreprises (DCE) :

Vesoul

Qualification	Ancienneté	Coefficient salarial	Taux horaire	Type de contrat	Heures mensuelles	Rémunération brute mensuelle	Autres éléments nécessaires à l'appréciation de la masse salariale (prime panier...)
ASCS A	15/07/2008		12,50	CDI	28,81	380,01	-

ONET SERVICE
 1660 Allée Henri Hugo
 25600 BROGNARD
 Tél. : 03.81.90.08.39 / Fax : 03.81.90.08.40
 @ : onet-sochaux@onet-
30/01/2026

Éléments relatifs à la reprise du personnel

En application de l'article 7 de la Convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés du 26 juillet 2011 qui impose, sous certaines conditions l'obligation de reprise des personnels en place au nouveau prestataire, les données suivantes sont à réclamer au prestataire en place afin de les joindre au dossier de consultation des entreprises (DCE) :

LURE

Qualification	Ancienneté	Coefficient salarial	Taux horaire	Type de contrat	Heures mensuelles	Rémunération brute mensuelle	Autres éléments nécessaires à l'appréciation de la masse salariale (prime panier...)
ASC A	03/05/2024		12.43	CDI	8,67	107,77	-
ASC A	14/06/2021		12.43	CDI	19,50	247,22	

ONET SERVICES
 1660 Allée Henri Hugoniot
 25600 BROGNARD
 Tél. : 03.81.90.08.39 / Fax : 03.81.90.02.31
 @ : onet-sochaux@onet-services.com

30/01/2026

Éléments relatifs à la reprise du personnel

En application de l'article 7 de la Convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés du 26 juillet 2011 qui impose, sous certaines conditions l'obligation de reprise des personnels en place au nouveau prestataire, les données suivantes sont à réclamer au prestataire en place afin de les joindre au dossier de consultation des entreprises (DCE) :

BELFORT

Qualification	Ancienneté	Coefficient salarial	Taux horaire	Type de contrat	Heures mensuelles	Rémunération brute mensuelle	Autres éléments nécessaires à l'appréciation de la masse salariale (prime panier...)
ASCS A	15/07/2008		12,50	CDI	28,81	380,01	

ONET SERVICE

1660 Allée Henri Hugues

25600 BROGNARD

Tél. : 03.81.90.08.39 / Fax : 03.81.90.08.40

@ : onet-sochaux@onet.fr

30/07/2026

Éléments relatifs à la reprise du personnel

En application de l'article 7 de la Convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés du 26 juillet 2011 qui impose, sous certaines conditions l'obligation de reprise des personnels en place au nouveau prestataire, les données suivantes sont à réclamer au prestataire en place afin de les joindre au dossier de consultation des entreprises (DCE) :

Qualification	Ancienneté	Coefficient salarial	Taux horaire	Type de contrat	Heures mensuelles	Rémunération brute mensuelle	Autres éléments nécessaires à l'appréciation de la masse salariale (prime panier...)
ASC-A-	08/04/2002		12,43€	CDI	27H08	365.25	PRIME EXPERIENCE PRIME TRANSPORT



ATALIAN Propreté
 8, rue de l'Industrie
 68260 KINGERSHEIM
 Tél. : 03 89 57 15 14
 N° Siret : 399 506 641 00386

O. NOËL
6/2/26.